



© <https://pixabay.com>

Édito

Ce courrier est réalisé par l'équipe de la MDA68 et ses partenaires.
Coordination : Colomba Durr,
Psychologue

GIP MDA68

Président : A. Couchot
(Conseiller Départemental)
Vice-Président : F. Courtot
(Directeur CH Rouffach)
Directrice : E. Zemb
Réfèrent médical : Dr. M.A Crocq

MDA68 8-10, rue des pins -
68100 Mulhouse

<https://maisondesados.haut-rhin.fr>

Facebook : maisondesados68

Tél. 03 89 32 01 15

E-mail : resoado@mda68.fr

Viols et agressions sexuelles sur mineurs : il reste tant à faire !

Chaque année, en France, 130 000 jeunes filles et 35 000 jeunes garçons subiraient des viols ou tentatives de viols. Rien qu'au mois de mars 2019, 1 805 déclarations pour agressions sexuelles ont été décomptées au niveau national (police et gendarmerie), ainsi que 1 143 déclarations pour viols sur mineurs présumés. Des chiffres qui alarment lorsqu'on sait que, selon une récente enquête conduite du 10 au 19 septembre 2019 par Ipsos, auprès de 502 françaises âgées de 18 ans et plus, ayant été victimes de viols et d'agressions sexuelles dans l'enfance, 69% des personnes victimes durant leur minorité ont attendu en moyenne plus de 12 ans pour porter plainte. Certes, en matière d'agressions sexuelles et de viols sur mineurs, les sanctions sont plus sévères et la loi du 6 juin 2018 a notamment rallongé le délai de prescription pour permettre de déposer plainte 30 ans après la majorité de la victime, mais il reste tant à faire ! Le mineur a besoin de la protection de la société, des institutions, de tous les adultes qui l'entourent pour oser parler, dans un premier temps, puis être protégé. L'auteur des faits étant quasi systématiquement un proche, des mesures d'éloignement, qui ne soient pas ressenties comme des mesures de sanction pour le jeune, doivent être trouvées. Selon l'enquête sus visée, plus de la moitié des victimes a souffert d'épisodes dépressifs et de troubles anxieux (55%), près de 50% des victimes de viols dans l'enfance ont fait des tentatives de suicide, plus de 50% ont présenté des troubles alimentaires, plus d'un tiers a eu des conduites addictives. Il est dès lors primordial que, tout au long de la procédure pénale qui suit la plainte, un accompagnement spécifique soit mis en place.

Maitre Julie HEBERLE, Avocat

QUELLE PLACE TIENNENT LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LES VIOLENCES SEXUELLES ?

Isabelle EPPLER, psychologue Association APPUIS

S'il y a quelques temps, l'évocation des violences sexuelles faisait principalement référence à la question du viol dans l'inconscient collectif, nous pouvons noter que ses manifestations sont aujourd'hui d'autant plus larges tant la sexualité, le sexuel, et le souci que nous en avons, tiennent une place à part entière dans la société postmoderne.

S'ils n'en sont pas les responsables, les réseaux sociaux d'images se placent tout du moins en support privilégié de la psyché en cela qu'ils viennent dire quelque chose de ce qu'il en est des enjeux psychiques inconscients des adolescents notamment dans leur rapport au corps.

Mais quel est le prétexte qui se cache derrière une photo publiée sur les réseaux : est-ce pour montrer son évolution sportive ? Ses vacances ? Défendre une cause, un combat ?



© <https://pixabay.com>

En résumé : d'où parle la personne qui publie une photo ?

Or si chaque parole est déjà sujette à interprétation lorsqu'elle transite du locuteur vers l'interlocuteur, le média de la photo n'étant pas pris dans le langage vient encore plus directement faire écho aux représentations internes de celui qui la voit. Nous n'avons de maîtrise que sur ce que nous souhaitons véhiculer mais par sur la façon dont l'autre reçoit et interprète notre message. Nous n'avons pas plus de maîtrise sur ce qui nous sera renvoyé.

C'est dans ce décalage entre une maîtrise de ce qu'ils publient et un droit de réponse qui leur échappe que se loge bien souvent ce qui vient faire

violence sexuelle alors même que les adolescents visés n'ont pas conscience que c'est de cela qu'il s'agit.

Pour autant, beaucoup de ces réseaux visent aujourd'hui à informer ainsi qu'à dénoncer la violence sexuelle sous toutes ses formes. Souvenons-nous du mouvement « Balance ton porc » qui a aujourd'hui donné lieu à un site internet, de même, le réseau social « Instagram » recèle de comptes de prévention face aux violences sexuelles tels que « tasdisnon » ou bien « dans la bouche d'une fille ».

Ainsi, en parallèle des actions de prévention menées vis-à-vis des réseaux sociaux, c'est peut-être leur usage même à travers la prise de connaissance des ressources que contiennent ces réseaux qu'il s'agit de porter à la connaissance des utilisateurs les plus jeunes.

LES ADOLESCENTS FACE À LA PORNOGRAPHIE EN LIGNE

Yannick CLAUDE, Educateur Spécialisé MDA68 et Colomba DURR, psychologue MDA68

Les jeunes sont exposés à la sexualité dès le plus jeune âge, dans les chroniques d'humoristes, les lapsus d'hommes et femmes politiques, sur l'affichage urbain, dans des émissions de télévision ou encore dans les films et séries.

Depuis quelques années, la possibilité d'avoir accès à internet a été démultipliée avec les smartphones, et dès lors, une rencontre non désirée avec du contenu pornographique également.

L'adolescent auteur de violences sexuelles (AVS) est-il aussi un adolescent auteur de violences non sexuelles ?

Drs Drifa WIRRMANN et Jean Georges ROHMER, Psychiatres
Mrs Laurent KONOPINSKI et François BIRINGER, Psychologues

L'adolescence représente une temporalité de remaniements psychiques, physiques et physiologiques. C'est aussi un temps de quête identitaire avec son besoin de détachement des figures parentales et de recherche de nouveaux liens d'attachement qui ne peuvent s'envisager que dans une exploration hésitante, incertaine et angoissante de soi-même, d'autrui et du monde.

C'est en outre une période de réactivation des traumatismes infantiles, induisant un état de vulnérabilité tant sur le plan développemental que relationnel. Dans ce contexte de fragilité individuelle avec un sentiment d'insécurité, la violence sexuelle subie est un facteur de risque majeur pour devenir auteur de violence sexuelle. Cette victimation sexuelle particulièrement précoce est l'un des facteurs criminologiques le plus constant.

Dans la violence en particulier sexuelle, il s'agirait d'une lutte pour le maintien d'un équilibre et de se décharger d'une tension interne insupportable pour l'auteur. Ce passage par l'acte est considéré comme un phénomène de régulation pour la survie psychique et une défense contre l'effondrement identitaire. Ces adolescents peu sécurisés et impulsifs vont utiliser l'environnement extérieur comme élément de régulation et pour se soulager des conflits intrapsychiques anxiogènes et insupportables.

Selon de nombreuses études, les adolescents Auteurs de Violences Sexuelles sont responsables de la moitié des violences sexuelles sur les enfants et un tiers des violences sexuelles sur les femmes. Ils ne diffèrent en outre pas significativement des Auteurs de Violences Non Sexuelles et ils partagent avec ces derniers des caractéristiques communes :

- **des habilités sociales et relationnelles déficitaires**
- **une gestion inadéquate des émotions et un manque d'empathie et égocentrisme**
- **victime d'agression sexuelles et/ou exposition à des modèles sexuels inadéquats**
- **une sexualité surinvestie et ou déviante**
- **association avec des troubles psychiatriques**

Au total : 37% des adultes AVS ont commencé leur parcours délictuel ou criminel à l'enfance et 50% à l'adolescence. Les adolescents AVS ne diffèrent des AV non sexuelles que par une victimation sexuelle personnelle ou transgénérationnelle. Ils ont aussi fait l'objet d'une exposition à des modèles sexuels inadéquats ou à la pornographie précocement et d'une manière agressive.

5 axes de travail sont nécessaires et complémentaires :

- Importance de la prévention surtout au niveau scolaire par la détection précoce des victimes pour un travail sur la résilience et prévenir l'identification à l'agresseur.
 - Evaluer et accompagner les enfants présentant des comportements sexuels problématiques souvent précurseurs de la violence sexuelle à l'adolescence mais aussi à l'âge adulte.
 - Prise en charge précoce des adolescents auteurs de violences sexuelles pour prévenir la chronicisation et mener un travail sur la désistance (la désistance étant tout ce qui amène un homme à quitter la voie de la délinquance).
 - Accompagnement des parents avec des aides à la parentalité et les impliquer dans des programmes éducatifs.
 - Education à la sexualité et améliorer les habilités sociales avec un travail en inter-contenance pluriprofessionnelle avec la participation des familles.
- **Pour toute information, appui technique, action de sensibilisation...
cravs68alsace@ch-rouffach.fr et cravs67alsace@chru-strasbourg.fr**

Informations pratiques

A compter du lundi 25 mai, le site de la MDA à Mulhouse est à nouveau ouvert. Durant la période de déconfinement progressif, les horaires sont les suivants : de 9h à 16h30 du lundi au vendredi.

Le public sera accueilli sur rendez-vous en appelant préalablement notre secrétariat.

Il est envisagé une réouverture des antennes (Colmar, Sundgau, Val d'Argent) pendant le mois de juin.

L'ensemble des mesures ont naturellement été prises pour assurer la sécurité des familles et des professionnels.